ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/GC/W/802

20 juillet 2020

(20-4957) Page: 1/2

Conseil général
22-23 juillet 2020

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES ET RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

2. MISE EN ŒUVRE DES RÉSULTATS DE BALI, DE NAIROBI ET DE BUENOS AIRES – DÉCLARATION DU PRÉSIDENT

3. PROGRAMME DE TRAVAIL SUR LES PETITES ÉCONOMIES – RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA SESSION SPÉCIFIQUE DU COMITÉ DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

4. DOUZIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE – DATE ET LIEU

5. PROCESSUS DE DÉSIGNATION DU PROCHAIN DIRECTEUR GÉNÉRAL – DÉCLARATION DU PRÉSIDENT

6. DÉSIGNATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM

7. TURKMÉNISTAN – DEMANDE DE STATUT D'OBSERVATEUR (WT/L/1090)

8. INITIATIVE RELATIVE À LA COVID-19: PRÉSERVER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE GRÂCE À UN COMMERCE OUVERT – DÉCLARATION DES COAUTEURS DU DOCUMENT WT/GC/218/REV.1

9. LIGNES DIRECTRICES EN MATIÈRE DE PROCÉDURES POUR LES CONSEILS ET COMITÉS DE L'OMC TRAITANT DES PRÉOCCUPATIONS COMMERCIALES – DÉCLARATION DES COAUTEURS DU DOCUMENT WT/GC/W/777/REV.5

10. PROCÉDURES VISANT À RENFORCER LA FONCTION DE NÉGOCIATION DE L'OMC – DÉCLARATION DES ÉTATS-UNIS (WT/GC/W/757/REV.1 ET WT/GC/W/764/REV.1)

11. DÉCLARATION SUR L'IMPORTANCE DES CONDITIONS AXÉES SUR LE MARCHÉ POUR LE SYSTÈME COMMERCIAL MONDIAL – ÉTATS-UNIS

12. DÉROGATIONS AU TITRE DE L'ARTICLE IX DE L'ACCORD SUR L'OMC[1]

A. RÉEXAMEN DES DÉROGATIONS CONFORMÉMENT À L'ARTICLE IX:4 DE L'ACCORD SUR L'OMC

i) Pays les moins avancés Membres – Obligations au titre de l'article 70:8 et 70:9 de l'Accord sur les ADPIC en ce qui concerne les produits pharmaceutiques, dérogation accordée le 30 novembre 2015 jusqu'au 1er janvier 2033 (WT/L/971)

ii) Système de certification du processus de Kimberley pour les diamants bruts, dérogation accordée le 26 juillet 2018 jusqu'au 31 décembre 2024 (WT/L/1039)

[1] En rapport avec ce point, l'attention des Membres est appelée sur les procédures de prise de décisions au titre des articles IX et XII de l'Accord sur l'OMC approuvées par le Conseil général le 15 novembre 1995 (WT/L/93).

iii) Canada – CARIBCAN, dérogation accordée le 28 juillet 2015 jusqu'au 31 décembre 2023 (WT/L/958, WT/L/1091)

13. COMITÉ DU BUDGET, DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION – RAPPORT SUR LA RÉUNION DE MARS 2020 (WT/BFA/185/REV.1)

14. COMITÉ DE GESTION DU RÉGIME DES PENSIONS DE L'OMC – ÉLECTION DU PRÉSIDENT, DES MEMBRES ET DES SUPPLÉANTS (WT/GC/W/801)

AUTRES QUESTIONS